

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON
Un an . . . 8 fr.
Six mois . . . 4 fr.



JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an . . . 10 fr.
Six mois . . . 5 fr.

LES ANNONCES
se traitent de gré à gré.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

ÉTRANGERS

Un an . . . 12 fr.

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



Il faudrait, Messieurs, travailler davantage.

C'est le conseil que je prends la liberté grande de vous adresser, ministres et députés, car vraiment vous flânez trop.

D'abord vous n'êtes jamais à l'heure. La séance commençant à deux heures de l'après-midi, vous avez cependant largement le temps de vous lever et de déjeuner à votre aise... Mais point, vous n'arrivez qu'à deux heures et demie, qu'à trois heures et même qu'à quatre heures. Ensuite il se passe une demi-heure à la buvette et en conversations particulières.

Enfin les incidents sur le procès verbal, les réclamations oiseuses pour la plupart occupent grandement vingt-cinq minutes, — si bien que la séance ne débute réellement que deux heures après qu'elle eût dû commencer.

Rapide et prompt arrive l'heure du dîner. A ce moment il n'y a plus d'oreilles, les estomacs de la droite font le tapage que vous savez, et force est de s'en aller.

Ce n'est pas ainsi, Messieurs, qu'on fait les affaires du pays, et il serait temps d'aviser à changer votre manière.

Non-seulement, en effet, vous ne faites rien, quoique payés pour cela et suffisamment cher, mais encore vous les manda-

itaires ou soi-disant mandataires du peuple, vous l'élite, la fleur du panier de la nation, qui devriez vous montrer les plus habiles, les plus laborieux, les plus capables, les plus consciencieux, vous donnez à vos électeurs de pitoyables exemples. An point que des écoliers paresseux n'auraient qu'à répondre pour s'excuser : — Je fais comme les députés.

Quant aux ministres, c'est bien pis, et tous sans contredit méritent le bonnet d'âne. Je comprends que le soin de leurs diners et de leurs réceptions leur consume beaucoup de temps; mais on ne les a pas pris pour faire les chefs de cuisine et les maîtres de cérémonies, et notez qu'on les paie cent mille francs la pièce, — ce qui est un beau denier.

M. Emile Olivier surtout est plus comblé que les autres, puisqu'il ne sait même pas nourrir convenablement ses invités : étant connu qu'on va rediner au cabaret en sortant de chez lui.

Voilà donc où nous en sommes :

Des ministres qui ne font rien et des députés pas davantage.

Si c'est là ce qu'on appelle le régime parlementaire, qu'on en change au plus tôt, car dans six mois nous serons au même point qu'aujourd'hui.

Ce n'est cependant pas la besogne qui vous manque aux uns et aux autres.

Il y a d'abord cette loi de sûreté générale à abroger.

Ce serait tôt fait, et on ne court pas grand risque à la supprimer, puisque l'arsenal des lois répressives en contient assez d'autres qui la remplacent sans désavantage.

de le passer, il lui faudra nécessairement se dépouiller de ses vêtements, revêtir un caleçon de bain, et traverser le Rhône à la nage. — Ce mode de traversée présentant des difficultés sérieuses pour les femmes, les enfants et les gens qui ne savent pas faire correctement la planche, — les habitants du quartier préféreraient des arches avec des planches dessus; — mais n'oubliez pas, messieurs, que la ville doit soixante-trois millions et des centimes.

Pont St-Clair. — A lancé jadis, non-seulement son bonnet, mais son tablier, pardessus un moulin en rupture de câble. — Reconstitué depuis, d'une façon assez lourde et assez massive, pour n'être plus exposé à de semblables légèretés. — S'appelle également, un malin politique que ce pont-là, s'appelle également pont Louis-Philippe.

Est-ce par-là que passera l'orléanisme pour rentrer en France? — Proposé aux méditations de M. Sencier.

Pont Morand. — Construit sur des arches de bois peintes en rouge, mais nullement républicain pour cela. — Les fonctionnaires peuvent le traverser sans se compromettre. — Fort admiré autrefois. — De nos jours il a ceci de remarquable, que les bateaux ne peuvent pas passer dessous, et que les voitures ont toutes les peines du monde à passer dessus. — Aurait besoin d'une seconde édition... mais n'oublions pas, messieurs, que la ville doit soixante-trois millions et des centimes.

Passerelle du Collège. — Chéri des pharmaciens et de messieurs de la Faculté. — Le pont de

Vous avez aussi l'article 75 de la constitution de l'an VIII qu'il serait utile de rayer de nos papiers sans tarder plus; car voyez ce qui se passe : — depuis tantôt un mois soixante-quinze personnes sont en prison, et les juges d'instruction eux-mêmes ne savent pas pourquoi.

N'est-ce pas là une chose bien odieuse et bien infâme, — et pensez-vous que le fonctionnaire qui l'a ordonnée doive continuer à occuper sa place et à recevoir ses appointements, sans qu'il soit permis aux malheureux qu'il a enfermés de lui de mander raison?

Et la loi sur la presse, il était question de l'aggraver un peu : que nous sachions au moins à quoi nous en tenir.

Et la loi électorale? est-elle au panier, avant d'avoir vu le jour?

Et la loi sur les maires?

Et la loi sur le Conseil municipal de Paris? Vous allez réformer de suite ce projet, je pense, car sincèrement il est trop niais : quarante conseillers seulement nommés par le suffrage, et encore par des électeurs ayant cinq ans de résidence?

Pourquoi n'avoir pas exigé trente-deux quartiers de noblesse, cinquante mille livres de rentes, six enfants, pas de perroquet, et un certificat de vaccine?

Et la loi sur le conseil municipal de Lyon : nous laisserez-vous condamnés, Messieurs, à la Commission municipale à perpétuité?

Et la loi sur les cumuls, et la loi sur l'instruction?

Le seul embarras est de choisir.

De tout cela rien n'a été fait, rien, ab-

solument rien, depuis deux grands mois que le ministère est en selle.

On a occupé les heures à poursuivre Rochefort et à échanger des gros mots, — passe-temps agréable sans doute, mais réellement insuffisant pour notre bonheur.

Ces quinze derniers jours, la grande question a été de savoir si l'empereur avait baisé M. Emile Olivier sur la joue centregauche ou M. Jérôme David la joue droite. — Ce sont là, je le comprends, gâtés de carnaval, mais nous voilà en carême, le moment est passé de rire.

C'est pourquoi je viens vous répéter tranquillement, sensément, sans colère, sans injures, avec tout le calme tout le sang-froid d'un homme certain d'avoir raison :

Il faudrait, messieurs, montrer moins d'ardeur pour la flânerie.

Il faudrait, Messieurs, travailler davantage.

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



Le prince impérial et ses jeunes amis ont joué la comédie dernièrement; ils ont rempli leurs rôles de façon à mériter tous les suffrages.

Si jeune et déjà si comédien, l'héritier

FEUILLETON DE LA MASCARADE

Guide de poche à travers Lyon

A L'USAGE DE NOTRE NOUVEAU PRÉFET.

Ponts.

Une publication excessivement remarquable, — le premier almanach de Guignol, publié en 1865, a traité cette question des ponts de Lyon avec une érudition si profonde et une autorité telle que nous éprouvons quelque confusion à reprendre ce travail après lui. — Si nous le faisons, c'est que l'édition du premier almanach de Guignol étant complètement épuisée, M. Sencier ne pourrait se le procurer qu'à des prix vertigineux, et vu le projet de loi sur les cumuls, cette dépense... nous n'insistons pas.

Commençons par :

Le Rhône impétueux fils des Alpes glacées.

Viaduc du Grand-Camp. — Moitié pont, moitié viaduc, ouvrage d'art amphibie, fort solidement construit du reste, qui sert de trait-d'union entre la libre Helvétie et les caissiers avides de grand air. — Dumollard y passait pour aller tuer ses bonnes à Monluel (Ain).

Pont de la Boucle. — Offre cette particularité remarquable que si M. Sencier prend la fantaisie

Lyon qui offre les plus grandes facilités pour les rhumes, bronchites, catarrhes, fluxions de poitrine, etc. Y passer pour cela vers les sept heures du matin, par un beau brouillard. — Fréquenté le soir par des messieurs qui vous proposent de vous jeter à l'eau, pendant que les sergents-de-ville applaudissent le cinquième acte de l'Africaine ou dissipent les rassemblements de ces malfaiteurs dangereux, qu'on appelle les marchands de contremarques.

Pont Lafayette. — Titre de gloire : — Conduit aux bureaux de la Mascarade, cours Lafayette, 5. — (Abonnements : — Lyon, un an, 8 fr., départements, 10 fr.) et ne croyez pas au moins que ce soit pour nous faire une réclame, fi donc !

Pont de l'Hôpital. — En face : l'Hôtel-Dieu, à côté, la Morgue. Très-gai ce pont-là.

Pont de la Guillotière. — Jouit d'une réputation toute spéciale pour les accidents. — Oyez : 383. — Le traitre Andragabus so doyé par Maxime, y tance la tête à l'empereur Gratien.

1190. — Passage de Richard Cœur-de-Lion, retour des Croisades. — Le pont, impuissant à porter tant de gloire, s'écroule, et la moitié de la suite du héros dégingole dans le Rhône, en s'écriant :

O Richard, à mon roi, le pont nous abandonne !

1476. — L'eau emporte une arche, et Louis XI qui s'appretait à passer est obligé de coucher à la Guillotière, — hôtel des Deux-Chèvres.

1570. — Eroulement de trois arches. — Ecrasement et noyade de plusieurs personnes : on ne dit pas combien; absolument comme dans les accidents de la Compagnie P. L. M.

1711. — 11 octobre. — Horrible catastrophe. — 1200 personnes écrasées, étouffées et foulées aux pieds dans une bousculade, en revenant d'une fête à St-Denis-de-Bron.

1867. — Déraillement de la locomotive routière de M. Dard, qui trainait M. Chevreau, des ingénieurs, des journalistes et plusieurs membres de la Commission municipale. — Un tour de roue de plus, et tout ce monde pardessus le parapet !

Dire que nous avons perdu cette occasion unique de voir tomber à l'eau notre Commission municipale !

Ponts Napoléon. — Il y en a trois, naturellement — Un sur la Saône, le pont Napoléon I^{er}, — un sur le Rhône, Napoléon II. — un autre sur une île du Rhône, — Napoléon III, — c'est le plus petit.

Le pont Napoléon IV n'est pas encore construit. — Dame ! A moins cependant qu'on ne veuille donner ce nom au pont du Chemin de fer... Mais non, ce pont se trouvant sur la ligne du Dauphiné, on pourrait croire que nous souhaitons à l'héritier présomptif cette cérémonie désagréable qu'on appelle La conduite de Grenoble.

à suivre.

L. LECLAIR

Imp. de la Mascarade

passage des Terreaux

1870

présomptif! Comme le père a dû être fier du fils!

— Duvernois, Forcade, Cassagnac et leurs acolytes fourbissent leurs armes contre le ministère et vont reconstituer l'Arcadie.

Parbleu! l'Arcadie, pays des ânes, doit savoir comment on taille des croupières.

— A l'occasion du 16 mars, on fera frapper, dit-on, des monnaies à l'effigie de l'empereur et du prince impérial.

De cette façon nous allons avoir deux napoléons pour vingt sous.

MAUVAISES NOUVELLES



Décidément le vieil Odilon Barrot devient un des conseils les plus assidus de l'empire.

Mais qu'on ne vante plus le libéralisme de nos gouvernants : ils ajoutent un Barrot à notre cage.

— Les malheureux citoyens arrêtés à propos du complot imaginaire de février, ne sont toujours pas interrogés par le juge d'instruction M. Bernier.

L'opinion publique se demande si on va la Bernier longtemps encore avec ce fantôme de conspiration.

— Diners sur diners chez les deux centres, pour qui la liberté devient chère.

Nos ministres qui mangent si bien, doivent pourtant savoir qu'en toute chose il faut commencer par le commencement et non par la fin.

— Amendes et prison continuent à pleuvoir dru et menue sur les journalistes.

M. Ollivier persiste dans sa comédie pseudo-libérale; seulement c'est la 7e Chambre qui est chargée des rôles.

FAUSSES NOUVELLES



— M. Granier de Cassagnac a trouvé le moyen d'allier le despotisme avec la liberté. Il adopte pour principe : le gouvernement du pays par le Pays.

— Cette fameuse conspiration.... des poudres inventée par M. Piétri menace de faire un fiasco complet. Aussi la police demande-t-elle des gens de bonne volonté pour ourdir un petit complot avec bombes, papiers compromettants, sociétés secrètes et les accessoires ordinaires.

— Au dernier conseil des ministres, ces Messieurs ont décidé que, le Carnaval étant fini, ils allaient renoncer à déguiser leurs pensées.

Cette nouvelle a été bien accueillie à la Bourse.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Nous dégénérons, mes amis; Lyon perd son prestige. De trois sénateurs que nous possédions, — sans compter M. Réveil, — deux sont partis déjà. Paris nous a pris M. Chevreau, la mort nous a enlevé Mgr de Bonald; il reste seul..... le général de Montauban.

Et encore parle-t-on de réduire son traitement à 70,000 fr. par an. A peine le superflu, quoi!

Enfin, les sénateurs ne font pas le bonheur.

Mgr de Bonald est mort sans avoir pu proclamer l'infailibilité du pape et sans avoir assisté à la faillibilité de la monnaie romaine. Ami des Jésuites autant que l'était notre défunt cardinal, ce n'est pas lui qui aurait choisi pour son successeur le prélat nommé par le gouvernement au siège archi-épiscopal de Lyon.

A tort ou à raison, Mgr Ginoulhiac passe pour n'avoir pas grande affection pour les pères de la rue Sainte-Hélène. Si le fait est vrai, le primat des Gaules actuel n'aura pas grand-peine à s'attirer les bonnes grâces de son clergé séculier, qui ne voyait pas sans crainte la domination exercée sur Mgr de Bonald par l'ordre encombrant et dessus désigné, domination qui motiva, il y a quelque temps, la démission d'un curé d'une paroisse avoisinant de très près la chapelle bariolée construite dernièrement par les Jésuites. En effet, les tons réjouis de cette chapelle avaient tellement attiré l'œil et la piété des fidèles, les bons pères se montraient si aimables et si prévenants envers les dévotés que l'église paroissiale était abandonnée petit à petit.

Cette démission fit à l'époque assez de bruit dans le Landernau religieux.

A propos de Mgr de Bonald et de son enterrement, nous sommes étonnés de n'avoir lu dans aucun de nos confrères, la relation exacte du sermon prononcé par l'archevêque de Bordeaux Mgr Donnet.

Après avoir exprimé tout le plaisir qu'il éprouvait d'assister aux funérailles de son collègue, juste compensation du chagrin qu'il avait eu de ne pouvoir se rendre au Concile (textuel), l'aimable prélat a engagé avec son auditoire une conversation familière remplie d'imprévu.

« Je ne suis pas, disait-il, un étranger au milieu de vous, mais pas du tout. — Ainsi M. un tel qui est là, je le connais beaucoup, nous avons été très liés ensemble, à l'époque où j'étais curé de Villefranche; M. X... également; et ce pauvre Mgr de Bonald : nous avions fait nos études ensemble, mais il était plus vieux que moi; oui, oui, il avait plus de cinquante ans de prêtrise, tandis que moi, je date seulement de..... »

Toute l'oraison funèbre a été dite sur ce ton enjoué et sans prétention, si bien que l'abbé J... craignant que l'auditoire ne trouvât pas cette éloquence assez solennelle, se crut obligé d'aller tirer Mgr Donnet par sa soutane pour lui indiquer qu'il y en avait assez.

Du tout, du tout, s'est écrié en ce moment Mgr de Bordeaux, on veut que je descende, mais j'ai encore quelque chose à vous dire.

Cet entretien familial, dont la parfaite authenticité nous est garantie par un témoin oculaire et auriculaire, a véritablement charmé tous les assistants. — Et on s'est demandé à un moment donné si on ne ferait pas venir des rafraichissements.

Décidément le département du Rhône porte malheur à ses députés.

Deux sont sur le flanc, MM. Bancel et Raspail.

Et voilà M. Perras qui vient de mourir à Paris.

M. Perras était considéré à Lyon comme un fort honnête homme et comme un habile avocat. Quant à ses opinions politiques..... nous ne voyons guère d'autre oraison funèbre à prononcer que celle-ci :

Transiit benevolendo.

Et maintenant, messieurs les candidats, à cheval!

Il est parfaitement avéré qu'un certain nombre de maisons de banque ont palpé de jolies commissions pour introduire en France cette monnaie pontificale dont personne ne veut, pas même le gouvernement romain, puisque à Rome les pièces de *una lira* valent seulement 19 sous, et celles de *due lire* 38 sous.

Et il est à remarquer que ces honorables maisons de banque ont été presque les premières à fermer leurs caisses à cette monnaie. Des indiscrétions d'employés ont fait connaître les noms de ces maisons, et le public est à peu près fixé, mais démasquer ces anonymes serait dangereux pour un journal.

En bien, si un ou plusieurs individus avaient tenté d'introduire de l'argent n'ayant pas une valeur légale, si des citoyens quelconques s'étaient permis de payer leurs fournisseurs avec des pièces de 20 sous représentant 95 centimes, quel nom donnerait-on à

cette infraction à l'honnêteté commerciale? Escroquerie, n'est-ce pas?

Mais quand on travaille en grand, cela s'appelle une opération financière. Saisissez-vous la nuance?

C'est lundi 28 mars, que doit commencer le procès de Pierre Bonaparte devant la Haute-Cour de Justice.

Fidèle à ses habitudes d'information, la Mascarade donnera dès le samedi 26 mars, le compte rendu anticipé de cette grande affaire.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance d'annoncer à vos lecteurs que la société d'Harmonie chorale organise pour le dimanche 27 mars un concert au bénéfice de l'expédition française au Pôlé Nord.

Nous sommes assurés du concours de plusieurs artistes distingués, et nous espérons que le public profitera de cette occasion qui va lui être offerte de contribuer à l'œuvre scientifique dont M. Gustave Lambert poursuit la réalisation avec tant de courage. Recevez, etc.

A. MAQUAIRE, Directeur de l'Harmonie chorale.

Bonne chance à l'Harmonie chorale et à M. Gustave Lambert, par conséquent.

On sait que M. Rochefort est au plus mal avec le rédacteur en chef du Figaro.

— Voyons, que pensez vous, demandait-on au prisonnier de Pélagie, que pensez vous de cette société des Gourdin réunis, fondée par M. de Villemessant.

— Ça, un nouveau tour de bâton.

Mme X... est fort courtisée, et qui pis est, ses nombreux adorateurs, assurent les mauvaises langues, ne reviennent pas bredouille.

— Comment, disait on à X... le mari, pouvez vous supporter pareille chose! Voir tous ces godelureaux papillonner autour de votre femme, ça ne vous fait donc rien?

— Mais si, ça me fait une société.

HECTOR PÉRIÉ.

L'infailibilité du Pape

Notre correspondant particulier nous adresse de Rome le projet de dogme ou schéma proposant l'infailibilité de N. S. P. le Pape, — tel qu'il vient d'être distribué aux membres du Concile.

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs la primeur de ce document entièrement rédigé, nous assure-t-on, par la plume exercée du reverend père Louis Veullot.

Voici la chose :

Considérant que l'infailibilité du Pape assisté d'un concile, ne répond pas suffisamment aux besoins du catholicisme;

Que non-seulement il est désagréable pour le chef de l'Eglise de ne pouvoir faire passer ses quatre volontés comme articles de foi, mais qu'en outre il est souverainement humiliant pour le Vicaire de Jésus-Christ de soumettre ses propositions à des éques dont quelques uns sont des poturons, comme Mgr David, ou des navets, comme Mgr D'Amelio;

Considérant, du reste, que l'infailibilité du Pape se l et opérant lui-même, est depuis long temps demandée par la Congrégation des Jésuites dont chacun connaît l'empressement et le détachement des choses de ce monde, ainsi que par l'Univers tout entier, la seule feuille véritablement catholique qui existe sous la calotte de Mgr Antonelli (abonnements : 1 an, 64 fr.; 6 mois, 32 fr.; pour les départements, port en sus);

Considérant qu'en vain quelques idiots, quelques pons onnaires fatras de Charenton prétendent qu'il ne faut pas que le clergé Français est fort mal disposé à accueillir le dogme en question;

Que le véritable clergé Français se compose exclusivement de l'évêque de Laval qui vient de faire connaître ses opinions dans une protestation aussi remarquable par la profondeur des idées que par l'élevation et surtout la modération du style;

Considérant dès lors qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter aux inepties et aux radotages de ce membre pourri qu'on appelle le père Gratry;

Considérant, enfin, qu'il s'agit de protester énergiquement contre les tendances du siècle, par une sortie telle que le nombre des libres penseurs en sera certainement quadruplé;

Nous, membres du Concile, après avoir mûrement réfléchi aux sages considérations qui précé-

dent, — adoptons avec enthousiasme le dogme suivant :

Article 1^{er}. — Le Pape est infailible seul et dans l'assistance de n'importe qui. En conséquence, il peut ni se tromper, ni nous tromper, pas même, la valeur de la monnaie pontificale.

Article 2. — Cette infailibilité rejaillira sur les pères Jésuites et sur le père Veullot dont tous les articles seront désormais considérés comme articles de foi.

Article 3. — Les fidèles qui se permettraient de ne pas croire au présent dogme, seront exposés dans ce monde aux injures du père Louis Veullot déjà nommé, et dans l'autre aux flammes éternelles. — Ainsi soit-il.

Les dépêches de Rome nous ont signalé la joie, la joie, LA JOIE, avec laquelle a été accueillie la distribution de ce projet de dogme ou schéma (éternuer).

Nos informations nous permettent d'affirmer que c'était non-seulement la joie, mais de la folie, du délire, à tel point que plusieurs écrivains, oublieux de leur gravité et obésités sans doute par des souvers carnavalesques, se sont livrés à une danse de caractère qui est destinée au plus grand succès dans les salons publics sous le nom de : — Pas de l'infailibilité.

DON BASILE.

PROMENADE AU SALON

4^e article



Pour mener à bonne fin notre revue du Salon, nous avons l'heureuse chance de pouvoir offrir à nos lecteurs quelques extraits d'articles inédits de critiques d'art habituels et attirés des divers journaux lyonnais. Nous espérons que le public acceptera avec plaisir ces primeurs et que nos collègues nous pardonneront de leur avoir dérobé quelques échantillons.

Perrin dit Péru

(Salut Public)

« Il est temps que j'explique au public pourquoi depuis plusieurs années je me suis ab-tenu de parler du Salon, et je pourrais le faire d'une façon très-longue dans ce journal dont les colonnes ne peuvent m'être fermées. Je juge à propos d'être bref. Qu'on sache donc une fois pour toutes que, si parfois nous traitons les questions par dessous main, ou préférons n'en pas parler du tout, c'est non-seulement par suite de l'indépendance qu'on nous connaît, mais surtout par modestie. Aujourd'hui cependant je me décide à écrire un article où je ne suis point avare de mon talent. J'y suis obligé parce que M. Chaine n'a pas fait mon portrait comme celui de mon copain Grassis. Le public, admirant cette toile que ma tête aurait crevée, eût pu voir passer à travers les opinions de toute ma vie touchant l'exposition de cette année. Mais il me faut les manifester par l'écriture, eh bien! écrivons.

Ne concluons pas de cette exposition de principes que je veux applaudir tous les artistes, j'en dirai seulement du bien, mais il y a des gens d'assez d'esprit pour comprendre que mes éloges ne sont pas flatteurs.

Cybèle, bonne, plantureuse déesse, tu sais bien que les paysagistes ne viennent qu'en seconde ligne dans la hiérarchie artistique! C'est mon avis. Aussi celui qui t'a tant aimée, Hector Allemand, un jour de froide raison, a-t-il dit à son fils, à votre fils, à Cybèle: « Fais des intérieurs! » Mais Hector est resté fidèle, et ses paysages sont notre orgueil.

La Société... faisons des restrictions... la Provence est l'anti-chambre de l'Afrique, comme l'Auvergne est l'anti-chambre de la France de Paris... La vapeur n'est plus un agent assez rapide... Carolus Durand n'est pas Lyonnais, S'man (231) non plus, sans cela j'aurais dit que leurs portraits sont superbes. La démocratie pittoresque... les Suisses...

Où diable en suis-je? Je n'en sais rien. — Bon à tirer! »

Perrin.

Pseudonymes divers

(Progrès)

Article complètement oublié cette année. Que Dieu et Charoïne vous bénissent! Ordinairement cela se faisait ainsi :

« Le peintre a bien su rendre le type dur de ce despote qui se faisait un jeu des droits du peuple, ne craignant pas... »

Eugène Jouve

(Courrier de Lyon)

« Depuis quarante ans que je suis journaliste et que mon zèle m'a valu la croix qui brille en sautoir sur la poitrine de mon frère, j'ai suivi avec attention les progrès et les décadences de l'Ecole lyonnaise, et une spécialité surtout m'a attiré, car elle touche à nos intérêts locaux et à notre vie commerciale. On devine que je veux parler de la peinture de fleurs. Il est bon que les dessinateurs de fabrique prennent quelquefois le pinceau, cela les relève artistiquement, mais il ne faut pas que ce soit pour mal peindre. Ils ont généralement du brio, de la verve, une étonnante facilité, de la rapidité dans l'exécution et dans la brosse, cela suffit-il? L'art demande une étude sérieuse, il doit s'adresser à la science. Je ne puis mieux expliquer mon opinion qu'en citant M. Ca tez-Desgranges de s'être décidé à retourner à l'école St-Pierre prendre des leçons de dessin.

Sapristi! j'ai perdu mes notes.... Qu'est-ce que je disais donc il y quarante ans? Bon! je me souviens... « L'art religieux... »

Eugène Jouve.

Morel de Volaines.

(Décentralisation.)

Pour bien se rendre compte de ses sentiments et de ses idées, il faut toujours faire une nomenclature. C'est au moyen d'un formulaire que l'on se guide dans son dédale. J'ai l'habitude de parler de tout le monde, sans ce système je m'y perdrais. Je vais donc aujourd'hui diviser les artistes par ministères et les classer ainsi :

INTÉRIEUR. — Bai'. Rustique, ferme. — G. Allmond. Bourgeois. — M^{me} Ronner. Chenil.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Clément. Peint d'après nature Hortense Schneider en femme fellah. — Bizard. Sorti de l'intérieur: depuis consul français au Spitzberg et à Tombouctou.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Achille Chaîne. Jeunes élèves, suivez les leçons de dessin de votre mère, mais jamais ses leçons de peinture. La tête de M. Grassin est en cire, et le visage de M. D. est enroulé de sirop de groseille.

CURRÉ. — Bellangé. — Armand Dumaresq. — Un chasseur de Vincennes bien campé.

CULTES. — (Rien de la religion). — Paul Flandrin. Calie du souverain.

JUSTICE. — G. Duseigneur (303, le Vagabond). — Pas assez de peine, il lui faudrait 10 ans de travaux forcés.

COMMERCE ET FINANCES. — Appian et Pontius-Catier. — Achetés par la Société et vendus à M. un tel.

AGRICULTURE. — Bidault, piocheur. — Allmond, bêcheur. — Castan, pêcheur. — Br yos, jardinier-décorateur. — Mme Sol es-Wagner, fleuriste et quels jolis fleurs! — Comot, berger genre Florian, arbres vert tendre, ciel lilas. — Veyrassat, charretier.

TRAVAUX PUBLICS. — Bonnet tailleur de pierre acanthonnier. — Fabisch, Gare. — Thuriat, entente des ruines. — Secrétaire général. — Gabillot, une plume merveilleuse! Regardez sa ville du Puy.

BEAUX-ARTS. — Votre serviteur. Morel de Volaine.

A. Vingtrinier.

(Revue du Lyonnais)

M. Claude Bonnefond est né en 1200, sous le règne de Revoil auquel il succéda... A. Vingtrinier.

Louis Garel.

(On ne sait plus où)

Quant à moi, cherchant un critérium nouveau, conforme aux tendances nouvelles, renouant à comparer les peintres d'après leur sincérité ou leur non-sincérité et leurs propensions fatales, naturelles, je pense, cette année, et par suite je dis que la vérité picturale et sculpturale doit avoir pour base comme pour but les idées sociales qui s'épanouissent des lors dans l'atmosphère et la perspective. La totalité d'un tableau exige, pour être, la même concurrence de qualités et de vices diverses concordantes que la société pour être d'ensemble. Aussi, crois-je que la dominante d'une toile doit être une note rouge. Cette entente, cette harmonie désirables dans les œuvres comme dans les œuvres, ne peuvent résulter que de certaines violences voulues. Politesse, élégance ne doivent et ne peuvent être qu'un aboutissement. Je n'oublie pas qu'il les faut, mais vous êtes un tas de crétiens! Je lui ferai l'an prochain la que tion sous un point de vue non moins large, mais aussi non moins adéquat à ma conscience.

Louis Garel. Pour extraits: PIVOINE

Les pauvres de l'Empire

Qui ne connaît, au moins de nom, ce fameux bureau de tabac de la Civette, situé à Paris, dans le quartier du Palais Royal, et qui a fait la fortune d'un grand nombre de ses titulaires? Or, savez-vous le moyen employé par le gouvernement pour augmenter les produits de la Civette? Dans un de ses numéros de la semaine dernière, la Cloche nous l'apprend. Oh! c'est simple. allez. On a tout bonnement réuni à la Civette deux bureaux voisins, de façon que cet établissement en représente trois à lui seul, et ce, afin d'en accroître les revenus en élargissant la concurrence. La Cloche rapporte 36 000 francs par an, vous lisez bien: trente six mille francs par an, plus que le traitement d'un sénateur. Et maintenant, savez-vous à qui on a octroyé cette Civette? Vous doutez-vous des malheureux auxquels on a si libéralement octroyé cette sinecure? Non, — vous ne trouvez pas. Les titulaires de la Civette sont Mesdames TROPLONG, ROUHER et BAROCHÉ!!! La veuve Troplong, dont le mari a émargé pendant 17 années plus de 150,000 francs, par an, et qui en outre était loge, chauffé, éclairé, etc., à nos frais, la même à laquelle on a fait

20 000 francs de rentes, sur nos deniers à la mort du président du Sénat!

Madame Rouher, la femme de l'ex-ministre d'Etat, qui palpe, au moins 120.000 francs par an, sans compter les accessoires!

Madame Baroché, épouse de l'ex-ministre de la Justice, qui joint à ses divers traitements, celui de sénateur et d'ancien ministre.

Voilà les trois dames qui se partagent les 36,000 de la Civette à 12.000 f. chacune; — pour leurs épingles, n'est-ce pas?

Sincèrement, cette nouvelle paraissait tellement fautive, tellement incroyable, tellement exorbitante, que l'on devait s'attendre à un énergique démenti. Personne n'a réclamé contre cette assertion de la Cloche.

Ainsi, quand on re-use une minime augmentation à de misérables instituteurs; quand on liquide à 35 fr. des pensions à des institutrices avant travaillé quarante années; quand on donne à de petits ermites juste de quoi mourir de faim; quand M. Buffet vient de supprimer des gratifications au personnel de son ministère, faute de fonds; quand de malheureuses veuves de soldats, de fonctionnaires peu rétribués, de serviteurs mal appointés de l'Etat, chargées de familles, pétiionnent, exposent leur déresse, mendient quelques secours pour élever leurs enfants, attendent souvent 10 ans pour obtenir 100 francs de rente ou rien du tout, — le gouvernement use de son monopole, distribue des bureaux de tabac rapportant 36.000 fr. par an à Mesdames Troplong, Rouher et Baroché!!!

C'est inouï, fabuleux, monstrueux! Allez, passez pauvres diables qui instruisez les petits Français, qui gobez des fièvres en Cochinchine ou vous faites casser la tête au Mexique et ailleurs pour le caprice d'un seul, qui crousez dans des bureaux à douze ou quinze cents francs, — si vous n'avez pas de pain sur vos vieux jours, si vos femmes en sont réduites à implorer la pitié du gouvernement, n'attendez rien: ce gouvernement ne peut rien donner, il a ses pauvres à secourir.

Ses pauvres s'appellent: Mesdames Troplong Rouher et Baroché.

ADRIEN MONEY.

BULLETIN FINANCIER

Excursion dans le monde malhonnête

Comment on lance un Emprunt d'Etat

Turlupin. — Je viens vous offrir une belle affaire. Prudent. — Pourquoi ne la gardez vous pas pour vous? Turlupin. — Parce que le syndicat dont j'ai l'agrément de faire partie n'est pas assez riche pour s'en charger tout seul. Il désire vous intéresser dans son opération pour quinze millions. Prudent. — Combien faudra-t-il verser? Turlupin. — Sept cent cinquante mille francs. Prudent. — C'est un chiffre. Turlupin. — Votre argent vous sera rendu avant 6 mois, avec le double de bénéfices. Prudent. — Donnez-vous donc la peine de vous asseoir. Turlupin. — Merci. Je m'explique: l'Italie a besoin d'argent. Prudent. — Encore. Turlupin. — Toujours, puisqu'elle dévore, par an, quatre cent millions de plus que son revenu. Prudent. — Alors elle marche à... Turlupin. — A la suite de la France qui est à la tête du progrès. Prudent. — Pour les dettes. Turlupin. — Parbleu! Donc le gouvernement de Victor Emmanuel cherche un milliard. Prudent. — Rien que cela. Turlupin. — Comme il ne le trouve pas, il prendra la somme qu'on voudra bien lui donner. Prudent. — Lui donner c'est le mot. Turlupin. — Qu'importe: ce n'est pas notre argent, c'est celui de ce bon public qui ira s'engloutir dans le gouffre. Prudent. — Mais ceux qui perdront? Turlupin. — Ils ne diront rien, comme de coutume. Prudent. — En Suisse, on briserait vos fenêtres, on vous ferait rendre gorge et on vous chasserait du territoire. Turlupin. — En France, on nous décore et nous devenons parfois ministres: cela s'est vu. Prudent. — Heureux pays! Turlupin. — Notre syndicat offre à l'Italie six cent millions, contre de la rente 5 pour cent, à quarante-cinq francs. Prudent. — Ce n'est guère avantageux pour un placement à fonds perdu. Turlupin. — Est-ce que tous les emprunts d'Etats ne sont pas dans le même cas? Est-ce qu'il y a un seul souverain qui compte payer ses dettes? non. Ces dignes bienfaiteurs de l'humanité veulent au contraire les léguer à la postérité comme un témoignage de confiance à son égard. Prudent. — La postérité devra être bien reconnaissante. Turlupin. — Qu'importe si elle accepte, si l'idée ne lui vient pas de répudier le passé, ou même de ne le prendre que sous bénéfice d'inventaire, comme on le fait pour un mauvais héritage. Si nos vœux étaient malins, ils laisseraient le passif sur le dos des princes, des préfets, des sénateurs, des députés satisfaits et de tous ceux qui l'ont créé ou approuvé. Prudent. — Quelle débacle! la liquidation donnerait à peine dix pour cent; ce serait désastreux pour les porteurs de titres. Turlupin. — Ce n'est cependant pas leur plus

mauvaise perspective. Prudent. — Vous voulez rire. Turlupin. — Je vais vous le prouver d'une façon limpide: depuis dix ans, malgré la paix et sans faire de travaux productifs, tous les budgets de l'Europe soldent par un déficit. Prudent. — C'est vrai. Turlupin. — Chaque déficit est un ruisseau qui forme ou qui grossit le torrent de la dette flottante. Prudent. — Bien entendu. Turlupin. — Quand elle menace de déborder on la comble avec un emprunt et on recommence à faire des dettes. Prudent. — Naturellement. Turlupin. — Un fils de famille qui agirait ainsi se ferait interdire; mais comme les gouvernements sont les tuteurs des peuples, ils continueront jusqu'au jour où le public comprendra qu'il vaut mieux garder son argent que de le faire dévorer par toutes sortes de sangsues: alors plus d'emprunts et par conséquent... Prudent. — Faillite. Turlupin. — Du tout; banqueroute générale. Les fonds d'Etat iront rejoindre les assignats, et quand le papier sera bon on pourra en faire des papillotes. Ce qui me console, c'est que nul de nous ne sera pris dans la catastrophe: nous laissons les mauvaises valeurs, mais nous n'en gardons jamais dans nos portefeuilles. Prudent. — Puisque c'est ainsi, je suis des vôtres. Demain je partirai avec vous pour faire connaissance avec nos associés, signer un traité et verser mes sept cent mille francs. Turlupin. — C'est convenu. Prudent. — A quel taux pensez-vous émettre le nouvel emprunt? Turlupin. — A 55 fr. Prudent. — L'ancien ne vaut que 54. Turlupin. — Nous le ferons monter jusqu'à 56, pour que nos souscripteurs croient avoir un franc de bénéfice. Prudent. — Ce n'est pas possible. Non, vous ne m'avez jamais admis que l'instant où une marchandise se multiplie, devient plus abondante, plus mauvaise, il y ait moyen de la faire renchérir. Turlupin. — C'est cependant ce qui a toujours lieu. Prudent. — Alors il doit y avoir une ficelle là-dessous? Turlupin. — Mieux que cela, il y a une corde à puits. Prudent. — Laquelle? Turlupin. — Je vous la montrerai à Paris. (A suivre)

PLACIDE LEDOUX

THÉÂTRES

Grand Théâtre. N'est il pas déjà trop tard pour causer de *Arry*? Dam, un ouvrage vicieux de douze jours, c'est beaucoup pour le répertoire de cette année. Trois représentations, et passez muscade! un opéra à di-paru de la fiche. A vrai dire, les *Martyrs* ne méritent pas davantage, comme valeur musicale. Deux actes insignifiants, un troisième est tant à peine un duo de deux airs à noter en passant, au drôle tableau un duo dont le motif se répète en chœur final et c'est tout. De temps en temps une phrase heureuse semble jaillir du beaucoup et crac, l'inspiration s'arrête, plus rien; et pour racher cette absence de mélodie, une orchestration commune et vide, presque nulle, un accompagnement sur sa gloire, Donzetti à fait *L'cie* et *L'avorite*, pardon-nous lui *Martyrs*. M^{me} Dulaurens et M^{me} de Taisy ont tiré le meilleur parti possible de leurs rôles quoique celui de Pauline soit écrit un peu haut pour notre Falcon. M. Monnier est un précausé assez correct et M. Périé a chahuté faux à peu près tout le temps. En somme opéra faible, exécution passable. Le prodigieux succès de M^{me} Galli-Marié, à la fin de la saison de l'été aura son pendant cette année. L'affluence est la même, la location s'enlève, et les recettes sont bonnes. Si nous avons retrouvé chez M^{me} Galli-Marié le même jeu vif, original, le même chant expressif, le même talent, par contre la voix de Mignon a perdu de sa souplesse, de son éclat et de sa chaleur. Son organe n'est plus et les notes ne sortent plus aussi pures: dès les premières mesures il était aisé de s'en apercevoir. En outre, l'ensemble de l'interprétation de Mignon a la sésé n'abandonne pas à désirer. M. Lhérier est un tenor léger dont le timbre dur et tinégé s'accorde fort mal avec un rôle trop chantant, la romance n'est guère de son fait; aussi, soit dans les couplets du premier acte, soit dans ceux du dernier, n'a-t-il fait aucun plaisir, d'autant mieux que M. Guillot, son prédécesseur, avait précédemment eu un joli succès dans le même rôle, — le seul succès, du reste, qu'il ait obtenu ici. M^{me} Barotti était dans le même cas: succédant à M^{me} Singlé, c'est-à-dire médiocre Philine, la nouvelle succédant à M^{me} Moreau, qui avait créé ce personnage d'une façon remarquable, — M^{me} Barotti a été encore bien au-dessous de sa devancière. C'est dommage; M^{me} Barotti joue d'une façon passable, ses toilettes sont généralement riches et de bon goût, mais quel malheur que sa saisait aussi bien l'œil, elle affecte si désagréablement l'oreille. Ne pourrait-on pas faire chanter ses parties par une flûte ou un violon, pour le restant de la saison théâtrale? Tout le monde y gagnerait, la chanteuse se reposerait et le public ne serait point exposé à ces enervantes filles de se moucher qui lui prennent le nez lorsqu'on M^{me} Barotti ouvre la bouche. M. Danguin est un Lethario consciencieux, et M. Barbot un suffi ant Lacrte. Après Mignon les *Dr gons de Villars* ont obtenu un incontestable succès. Si l'on peut regretter que M^{me} Galli-Marié ait perdu quelques-unes de ses qualités vocales, il faut avouer qu'il serait difficile de pus élever à un plus haut degré la science du chant, la correction de la méthode et l'art de la scène.

Comme dans *Mignon*, M. Lhérier est relativement médiocre, et si M^{me} Dulaurens et M. Férét se sont tirés à la satisfaction générale de leurs rôles, M. Monnier est bien lourd et son jeu ne pèche pas par excès de finesse et de distinction. Vendredi dernier, 4 mars, la Commission municipale a approuvé la société d'Harblay et H. Lanzier pour la saison 1870-71. Les motifs de cette association pour une dernière année d'exploitation sont toujours un mystère pour le public, et quelques personnes assurent que M. d'Harblay aurait purement et simplement donné sa démission en faveur de M. Halanzier, sous le couvert d'une association, afin de conserver les 150,000 francs de subvention à son successeur. Et pourtant on prétend que plusieurs amateurs s'étaient présentés pour accepter la direction de nos théâtres avec une diminution notable sur ce chiffre de 150,000 francs. Dans cette circonstance comme ailleurs, nos commis ionnaires municipaux se seraient donc montrés peu soucieux d'économiser nos deniers; — histoire de n'en pas perdre l'habitude. Du reste, que les Lennais ne s'imaginent pas bénévolement que nos théâtres nous coûtent seulement 150,000 fr. par an. Voici un aperçu des sommes pour lesquelles ils figurent au budget: Subvention au Directeur . . . 150,000 fr. Entretien des théâtres . . . 15,000 Assurances contre l'incendie . . . 22,500 Location des magasins . . . 7,000 Traitement du conservateur et restaurateur des théâtres . . . 5,000 Traitement d'un employé . . . 1,200 Total . . . 200,700 fr. Ajoutez que, si dans plusieurs autres villes les loyers des salles sont à la charge des directeurs, Lyon fournit ses deux salles gratis. Mettons au bas tout 100,000 francs pour le Grand-Théâtre et les Céléstins, et nous arriverons à un total de plus de 300,000 francs que nous payons annuellement pour nos plaisirs lyriques et dramatiques. N'avons-nous pas le droit d'être exigeants pour ce prix-là? Y a-t-il une ville en province qui fasse de tels sacrifices? Nous ne sommes point ennemis des subventions théâtrales, pour beaucoup de raisons, et un de ces jours, nous nous proposons de traiter cette question à ses différents points de vue, mais dès aujourd'hui nous tenons à constater que 300,000 francs et plus sont une somme énorme, exagérée, et que jamais M. d'Harblay ne nous a donné de plaisirs artistiques pour 100,000 écus par an. Céléstins. — Je ne sais si la fameuse spéculation des habitués du café Barthou a porté malheur à *Le Roi s'amuse*, mais son succès ne s'est pas affirmé aussi énergiquement que l'eût comploté l'admirable drame de Victor Hugo. Il y a aussi une autre raison. Nous sommes habitués en province à emboîter le pas aux parisiens: un ouvrage se monte à Paris, les journaux, les critiques nous signalent les scènes à applaudir, les passages à effets, les morceaux fribles, et naïvement nous ratifions presque toujours les arrêts de la capitale. Il faut que celle-ci nous donne le ton. Ah! si *Le Roi s'amuse* avait déjà été joué à Paris, si un Cassagnac quelconque avait été interpellé à la première représentation, si quelque tarage s'était fait autour, la fable se fût portée aux Céléstins, et l'on eût été moins indifférent. Je sais bien encore que, pour peu qu'on soit un brin lettré, l'œuvre de Victor Hugo n'est pas une inconnue ou une nouveauté, mais elle est encore pour ceux qui ont lu *Le Roi s'amuse*, sa représentation à la scène devait-elle être un attrait de plus. Je n'ai pas l'esoin de m'étendre sur la valeur littéraire et dramatique de *Le Roi s'amuse*, une des conceptions théâtrales les plus puissantes du poète, forgant l'admiration d'un bout à l'autre, et à laquelle il a manqué seulement une exécution scénique plus complète. J'accorde d'abord M. Parville, parfait dans le personnage épisodique de St Vailler et M. Montbazou qui a droit à tous les éloges pour la façon dont il a créé Triboulet. Il eût été difficile de rencontrer pour ce rôle écrasant un artiste aussi compétent, déployant plus d'intelligence, de chaleur et d'énergie. Malheur use et M. Lamy nous a représenté un François I^{er} un peu vulgaire, manquant de distinction. L'amant de Diane de Poitiers devait posséder des allures moins communes, moins lourdes. Quant à M. Cazaubon, mauvais dans presque tous ses rôles, il n'a pas manqué d'être détesté dans celui de Saltabadil. M^{me} Riquier, comme toujours, assez médiocre, et tous les autres de la cure de France, quelque vêtus de costumes assez propres, laissent beaucoup trop à désirer comme tenue et diction. Enfin, *Le Roi s'amuse*, rendu à la scène, a été joué, l'Empire ne s'est pas encore écroulé, et pendant plus de vingt années nous avons été privés de pareils chefs-d'œuvre. G. LAURENT.

Samedi 26 mars, représentation au Grand-Théâtre, au bénéfice de M^{me} GOURDON. Une triste infirmité oblige M^{me} Gourdon à abandonner le théâtre, et nous ne devons pas que le public ne se montre épris d'une représentation qui aura le mérite d'une bonne œuvre. Seulement, savez-vous comment se régent ces bénéfices sous la direction de M. d'Harblay? Prétèvement des frais généraux par le directeur, évalués au bas mots à mille francs. Puis partage du surplus avec le même directeur. Que reste-t-il pour l'artiste? souvent peu de chose. Cela devrait donc s'appeler non pas un bénéfice, mais un demi-bénéfice. G. L.

Pour tous les articles non signés Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME. LYON. — Imp. LABAUME, COURS Lafayette, 5.

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

TROUSSEAUX

LAYETTES

Grande Mise en Vente d'énormes Assortiments de

TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE, MOUCHOIRS, Rideaux, LINGE CONFECTIONNÉ, LINGERIE, BONNETERIE

Le privilège exclusif des Magasins AU BAT D'ARGENT est de pouvoir offrir des assortiments qu'on ne saurait trouver dans aucune autre Maison et, en raison de l'importance de leurs opérations de vendre meilleur marché que qui que ce soit.

Nota. — Tout achat fait à la Grande Maison au BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est annulé. Toute Marchandise qui cesse de plaire est échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur

Nous ne saurions trop engager les Dames à profiter des sérieux avantages que la Maison du BAT-D'ARGENT ne cesse d'offrir et qui ont si bien établi le succès de cette Importante Spécialité.

LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIERES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIERE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
Plusieurs médailles d'or (82-12)

PALAIS DE L'ALCAZAR

CARNAVAL 1870

AUJOURD'HUI SAMEDI

1^{er} BAL LAMOTHE

NUIT FÉERIQUE

Parée, Masquée et travestie

Tous les Dimanches

SOIRÉE

Parée, Masquée et Travestie

SIROP et PATE PECTORALE D'ESCARGOTS

préparé

AU

Sucro - Candi



33 ans

DE

Succès

Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but; guérir souvent soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PRÉPARATION SPÉCIALE, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité. Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons.

Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco. Prix : 2 fr. la bouteille, 4 fr. 50 la boîte. (94-12)

MALADIES

Dartres, Scrofules, Abscesses, Taches à la Peau, Ulcères, Douleurs, Débilité générale. Maux de poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par le

ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE

PERFECTIONNÉ

Régénérateur du Sang et des Humeurs

Expéditions par correspondances

s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon
allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (36)

EMISSION

de la deuxième Série des 3,000 Obligations

des
HOUILLÈRES DE FORGES ET DU MARTIN

(Saône-et-Loire)

Société anonyme au Capital de un Million
Constituée par acte déposé en l'étude de M^e Reynal, notaire à

Les obligations sont émises à 265 f. — Elles rapportent 18 fr. de intérêts payables les 15 janvier et 15 juillet. — Elles sont remboursées en 29 annuités au prix de 300 fr.

L'intérêt ressort à 6, 80 p. 100, ci. 6
La prime de remboursement équivaut à 2 p. 100, ci. 2
Produit total p. 100. 8

On souscrit :
à PARIS, au Comptoir des Travaux-Publics, 10 rue de Valenciennes, 10
à LYON, chez M. Coehard, changeur, 6 rue Impériale, 6
à S'-ETIENNE, chez M. Louis Grisard, banquier, 10 rue de la République, 10
Chambon.

Les travaux exécutés jusqu'à ce jour ont révélé des existences de charbon dépassant tout ce qu'on avait espéré.

A partir de la fin de mars, l'exploitation donnera déjà des résultats suffisants pour couvrir les charges d'emprunt.

La société encouragée par ces premiers résultats, se met en mesure de donner à son exploitation un développement en rapport avec les besoins pressants des industries locales qui consomment la houille. Pour donner la mesure de ces besoins, il suffit de constater que la houille vaut sur le carreau des mines voisines de 18 à 19 fr. 50 c. que dans les autres charbonnages français ces prix varient de 12 f. 50 c. à 14 f. 41-3

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu depuis 30 ans pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux détachances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons de 2 et 4 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. Déjà dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès. (108)

M. COCHARD, changeur, 6, rue Impériale, offre de vendre des Obligations de la

VILLE DE PARIS (1865)

et du

CANAL DE SUEZ (1868)

pour le tirage du 15 mars dont les principaux lots sont de 150,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 2,000 f., etc. Cinq jours après le tirage, les preneurs auront la faculté de résilier, en abandonnant la somme de 10 fr. par obligation, sans autres frais (96-3)

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée par le travail ou affaiblie par l'âge, à s'adresser directement à M. Michel CAN, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (112)

LE

GUIDE-INDICATEUR



DE LA VILLE DE LYON

1870

Est en vente au Bureau de l'Imprimerie, cours Lafayette, 5

et aux FACTEURS-REUNIS, passage des Terreaux